Bulletin Municipal d'informations COMMUNE DE PAYRIN-AUGMONTEL

n°130

Dialogues

Mars 2022

Hiver rigoureux, printemps radieux !

EDITO

SOMMAIRE

Edito .....P. 2

Vie municipale

Travaux, SNU .....P. 3
Etat civil
Bien vivre ensemble
Panneau Pocket .....P. 4
11 novembre, brèves .....P. 5
Autan de Blues
Nouveaux services
On en apprend tous les jours .....P. 6
Compte rendu Conseil municipal .....P. 7
Permis de louer .....P. 8
Recette
Urbanisme
Influenza aviaire .....P. 9
Enedis.....P. 10
Comptes rendus Conseils municipaux .....P. 11
Comptes rendus Conseils municipaux
A l'intention des voyants.....P. 12

Vie scolaire

ALAE de La Naure .....P. 13
Ecole de La Naure .....P. 14, 15 et 16
Ecole privée La Salvetat.....P. 17, 18 et 19

Vie associative

MJC de Payrin - Centre de Loisirs.....P. 20
MJC d'Augmontel.....P. 21
Raid hivernal
Cofep
Marché de Noël .....P. 22
Crèche Los Pitchounets
ASPR
Antenne de La Lumière .....P. 23

Couvertures :
L'hiver au Bruguet
Marché de Noël - Autan de Blues

Le "Dialogues" est téléchargeable en PDF sur le site de la commune.

Prochain numéro de "Dialogues" : septembre 2022
Directeur de communication : Christophe Mounié.
Commission de presse-information :
Sandrine Villiod (Vice-présidente), Paulette Birendelli (Déléguée).
Photographies : Equipe municipale, responsables d'associations.
Conception et impression : Sarl Patrice Camparmo - Labruguière
camparmo.patrice@wanadoo.fr - 06 12 14 41 02
Ce bulletin a été tiré à 1125 exemplaires.

www.facebook.com/PayrinAugmontel

Chers habitants de Payrin-Augmontel,

Nous voici en 2022, année pendant laquelle nous allons continuer à améliorer votre cadre de vie, à assurer votre sécurité au quotidien avec l'arrivée d'un policier municipal qui aura pour mission de faire respecter la tranquillité publique, le stationnement, les règles d'urbanisme, de réaliser la surveillance de la commune et aussi de créer du lien avec vous.

Vos enfants et vous-même allez pouvoir profiter du nouveau bâtiment multi associatif. La MJC et le Centre de loisirs devraient déménager courant 2022. Ainsi la MJC et d'autres associations pourront vous proposer des activités sportives, ludiques et culturelles dans ce nouvel espace, dédié à votre bien-être. Il nous faudra encore aménager les extérieurs de cet édifice commun.

Côté travaux d'aménagement, nous allons reprendre le chemin entre le rond-point de Caucalières et le lotissement de l'Ourmet le long de la RD65 pour réaliser la suite de la liaison douce avec cheminement piéton et piste cyclable. Nous avons programmé de finir le goudron du chemin de la Serre, de reprendre celui du Square Louis Blériot, d'améliorer l'entrée du nouveau cimetière et autres travaux habituels de voirie.

Nous irons également à votre rencontre, dès que la situation sanitaire nous le permettra, pour discuter des projets sur lesquels nous avons travaillé avec notre bureau d'étude, comme la déviation du chemin du Garric pour sécuriser la sortie de la MJC et celle de la salle des fêtes d'Augmontel, ou encore le réaménagement du patus de la Pouzencarié.

Nous poursuivrons le travail avec le Département pour sécuriser la traversée d'Augmontel par la RD 612.

Nous continuons dans la réalisation d'économies d'énergie avec le remplacement des menuiseries de l'école de La Naure, ou encore la pose de panneaux photovoltaïques.

Je vous annonce également la venue de deux nouveaux services sur notre commune avec Laurence Bessière qui travaille en réflexologie et qui rejoint le cabinet d'ostéopathie et de kinésiologie. Et également, une fois par semaine, au stade de Payrin, un food truck vous préparera d'excellents burgers.

Les efforts déjà entrepris concernant votre cadre de vie seront poursuivis avec l'ajout de nouvelles décorations de Noël, de panneaux de rues avec les noms en occitan, l'embellissement des ronds-points et autres aménagements.

Le goûter des seniors ayant dû être annulé à cause de la situation sanitaire, nous avons reçu de nombreux remerciements pour le coupon cadeau que nous leur avons envoyé. Nous regrettons encore de n'avoir pu partager ce moment convivial avec eux.

Nous espérons reprendre l'ensemble de nos animations sur la commune. Le festival Autan de Blues a eu lieu le 4 février et a été un franc succès. Le repas des bénévoles est prévu pour le mois de mai, le Bœuf à la broche en septembre.

Le Maire, Christophe Mounié

Heures et jours d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
www.mairie-payrin-augmontel.fr

Travaux

Centre multi associatif

Les travaux suivent leur cours. Le futur centre multi associatif est presque achevé et devrait ouvrir ses portes courant 2022.

Montage des cloisons pour recevoir les portes coulissantes de séparation

Isolation du local

- **ostéopathe**
- **kinésiologue**
- **Autour des réflexes**

Isolation des murs et du plancher

Réfection des vestiaires du stade d'Augmontel

De nouveaux bancs en bois et fer en cours de fabrication par les agents techniques seront bientôt installés.

Service National Universel

Les jeunes de 15 à 17 ans ont jusqu'au 31 mars pour s'inscrire à l'édition 2022 du Service National Universel. Pour toute information, voici l'adresse du site Internet qui propose de nombreuses informations, une foire aux questions et des vidéos de témoignages : **snu.gouv.fr**

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Myïa DIJOUX .....née le 17 septembre 2021 à CASTRES
Nino BONIN .....né le 19 octobre 2021 à CASTRES
Nael VERDÉJO .....né le 29 octobre 2021 à CASTRES
Louis CATHALA ..... né le 18 novembre 2021 à CASTRES
Gabin BARTHES .....né le 7 décembre 2021 à CASTRES
Lucas AABDI .....né le 30 décembre 2021 à CASTRES
TOTAL NAISSANCES 2021 : 19
Nicky DOS SANTOS .....né le 26 janvier 2022 à CASTRES
Adem KARROUMI .....né le 28 janvier 2022 à CASTRES

MARIAGES

Dorian GAL et Carine PUECH .....le 27 décembre 2021
TOTAL MARIAGE 2021 : 7

DÉCÈS

Thierry VEAUTE .....56 ans, le 7 septembre 2021
Georges ALBERT .....90 ans, le 8 octobre 2021
Georgette BOURNIQUEL née CATHALA....90 ans, le 14 décembre 2021
Herbert WOLFF .....100 ans, le 24 décembre 2021
TOTAL DÉCÈS 2021 : 19
Fernand CALVAYRAC .....86 ans, le 6 janvier 2022
Jean-Marc BONNET .....54 ans, le 16 janvier 2022
Patrick GONZALEZ .....64 ans, le 13 février 2022
Marie Roberte ASSEMAT .....72 ans, le 14 février 2022

Bien vivre ensemble

Nuisances sonores

Par Arrêté préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers en utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore, tels que tronçonneuses, tondeuses, perceuses… ne sont autorisés qu'aux jours et heures suivants :

- **les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Les beaux jours arrivent, respectons ces contraintes horaires dans l'intérêt de tous !

Appel à vigilance

Nous rappelons aux personnes se rendant aux cimetières de la commune, à l'église, dans les commerces, de bien fermer leur véhicule et de ne pas laisser à la vue de tous des objets susceptibles d'être dérobés par des personnes malintentionnées.

Déjections canines

Des distributeurs de sacs à déjections canines sont à votre disposition, l'un Avenue de la Mairie et l'autre à côté de la salle omnisport de La Naure, côté RD61. De nouveaux seront prochainement installés. Ce mobilier urbain et les poubelles installées à proximité des distributeurs permettent aux propriétaires de chiens de participer à la propreté et à l'hygiène du village. Nous remercions les personnes qui utilisent ce matériel mis à leur disposition. Votre geste citoyen rend nos villages plus accueillants et plus propres.

Panneau Pocket

Payrin-Augmontel vous propose une application pour être informé rapidement. A domicile, au travail, dans les transports ou en vacances, les événements concernant votre commune sont toujours à portée de main sur votre téléphone. Nous pouvons diffuser en temps réel des messages de prévention, d'alerte, de risque en cas de phénomènes météo inhabituels, modification de la circulation temporaire, événements imprévisibles... mais aussi des messages pour informer ou rappeler des animations, spectacles, conférences, événements sportifs organisées sur la commune.

Ces informations sont disponibles sur votre téléphone portable grâce à une application SIMPLE ET GRATUITE pour l'usager. Cette application protège votre vie privée puisque aucun renseignement ne vous est demandé lors de l'installation, ni adresse mail, ni numéro de téléphone. L'application est utilisable pour les habitants permanents mais aussi par les personnes possédant une résidence secondaire, les touristes, les visiteurs de passage...

Une fois l'application PanneauPocket téléchargée sur le téléphone, l'utilisateur reçoit une notification à la création chaque nouveau panneau et balaye simplement son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de sa commune. Il peut mettre en favoris le nom de sa commune et d'autres communes. L'application PanneauPocket vous informe comme les panneaux lumineux des grandes villes mais l'info est dans votre poche.

Téléchargez l'application gratuite en utilisant les QR codes ci-dessous ou sur internet en tapant PanneauPocket, applications sur Google Play ou dans l'App Store.

Disponible sur Google play
Disponible sur App Store

Cérémonies de commémoration du 11 novembre

Après deux années compliquées, c'est dans une ambiance plus protocolaire qu'ont pris place les différents corps constitués autour des monuments aux Morts pour la cérémonie du 11 novembre à Payrin et Augmontel : porte-drapeaux, piquet d'honneur du 8e RPIma, le Sénateur Folliot, le Député Terlier, le Conseiller Départemental Houlés, les représentants de la Gendarmerie et du SDIS, des anciens combattants, les écoles de la Naure et la Salvetat, le Maire et son Conseil municipal.

Comme de coutume, le Colonel Pourcel a orchestré cette cérémonie qui s'est terminée par La Marseillaise, entonnée par les enfants des deux écoles, suivie par un public venu nombreux pour cette commémoration.

Le verre de l'amitié a clôturé cette belle manifestation.

La CLCV - Pour vous aider dans vos litiges

La CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie), est une association de défense des consommateurs qui peut vous soutenir dans vos difficultés de consommateur et de citoyen, vous conseiller ou vous apporter un soutien actif pour vos problèmes et différends :

- abonnements téléphone ou internet
- assurances, banque
- achats : boutiques, internet, courrier
- travaux, réparations, tous services
- logement, environnement

Permanence - Tous les mardis de 17h à 19h sur RDV.
Maison des Associations, 41 rue Galibert Pons 81200 **MAZAMET**
Contact : 05 63 61 39 43 / clcv.mazamet@wanadoo.fr

Cartes grises

La formalité pour l'obtention d'un certificat d'immatriculation (carte grise) s'effectue à présent de manière totalement numérisée. Pour cela, il existe deux options :

·En passant par le **site de l'ANTS** :
https://immatriculation.ants.gouv.fr/

·Ou directement chez un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture.

Permis de construire

Autorisations d'urbanisme délivrées en 2021 :
- 8 dossiers de permis de construire
- 36 dossiers de déclarations préalables

Festival A utan de Blues

L'édition 2022 du festival Autan de Blues, officiellement lancée jeudi 3 février par Lo Bolegason, a fait un détour par Payrin-Augmontel vendredi 4 février, et c'est une salle bien remplie qui a accueilli trois grands professionnels du blues pour un concert qui a ravi le public. Un moment de pur bonheur !

N ouveaux services

Yannick Multiservices

Passionné par le bricolage, Yannick vous propose ses services pour vous aider dans votre quotidien.

Autour des réflexes

Méthode : Intégration Motrice Primordiale (IMP)
Laurence BESSIERE
12 Rue de la fontaine 81660 Payrin-Augmontel
Tel 06 13 85 23 98

Pizzeria La Pitcholine

Livraison gratuite Payrin et Caucalières
Sur commande uniquement
du lundi au jeudi, le soir uniquement
Tél : 09 75 57 79 42
www.lapitcholine.fr – Facebook

O n en apprend tous les jours !

Expressions autour du chapeau

TIRER SON CHAPEAU, CHAPEAU BAS
COUP DE CHAPEAU, CHAPEAU !
Féliciter, admirer

TRAVAILLER DU CHAPEAU
Délirer

FAIRE PORTER LE CHAPEAU
Dénoncer

EN BAVER DES RONDS DE CHAPEAU
Faire quelque chose de pénible

MANGER (AVALER) SON CHAPEAU
Reconnaître son erreur

SORTIR DU CHAPEAU
Inventer

RETRAITE CHAPEAU
Retraite confortable

S'OCCUPER DU CHAPEAU DE LA GAMINE
Se mêler des affaires des autres

SUR LES CHAPEAUX DE ROUES
Démarrer très vite

BRÛLER SON CHAPEAU
Marier sa dernière fille

Compte Rendu Conseil Municipal du Mardi 9 Octobre 2021

- **Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet du 17 septembre 2021**
  Par délibération du Conseil communautaire en date du 20 juillet 2020, la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a été créée.
  Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet du 17 septembre 2021 relatif au transfert de la compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines.
- **Modalités d'exercice de la compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)**
  Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, demande à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet la délégation de compétence de la gestion des eaux pluviales urbaines ; propose à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet d'approuver le principe de la délégation de compétence prévue à l'article L. 5216-5 du CGCT, et pendant toute sa durée, de recourir à des attributions de compensation dites dérogatoires fixées conformément au code général des impôts.
- **Convention pour l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol Avenant n°6**
  Convention entre la Ville de Mazamet, représentée par son Maire Monsieur Olivier FABRE, La Commune de Payrin-Augmontel, représentée par son Maire Monsieur Christophe MOUNIE et La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, représentée par Monsieur Pascal BUGIS. La présente convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2022. Elle est reconductible de façon expresse, par avenant, chaque année pour une période d'un an.
- **Approbation de l'acte d'engagement réciproque dans la démarche de la Convention globale de services aux familles**
  Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve l'acte d'engagement réciproque dans la démarche de la Convention Territoriale Globale de services aux familles, annexé à la présente délibération ; autorise le Président à prendre tous actes relatifs à cet acte d'engagement ainsi que tous actes nécessaires à la mobilisation du financement de la CAF du Tarn pour la prise en charge du poste de chargé de coopération.
- **Convention de partenariat pour la réhabilitation du Chenil intercommunal d'Aussillon**
  Projet de convention : Ce chenil ne répond plus aux normes d'un équipement de service public obligatoire tant au niveau de l'accueil des personnes (ERP) qu'en matière d'accueil des animaux. C'est pourquoi, les communes et intercommunalité utilisatrices du service de fourrière se sont mises d'accord pour étudier la faisabilité d'une réhabilitation des locaux.
- **Convention Média Tarn – Opération « Ecole et Cinéma »**
  Dans le cadre de la politique commune d'éducation artistique et culturelle conduite au profit du jeune public, Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de convention relatif à l'opération «Ecole et Cinéma» pour 2021-2022.
  Après examen, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve la convention et autorise M. le Maire à signer ladite convention.
- **Convention Fédération des Œuvres Laïques**
  Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la convention signée avec la F.O.L. est arrivée à son terme et il convient de la renouveler pour la période 2021-2024.
  Après examen, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve la convention et autorise M. le Maire à signer ladite convention.
- **Régularisation de l'emprise du chemin du Verdanel**
  Le Conseil municipal, après examen, vu l'avis du domaine, considérant qu'il convient de régulariser l'emprise du Chemin du Verdanel, approuve le projet d'acquisition et de vente et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire, pour procéder à toutes les formalités, et signer tous documents nécessaires à l'accomplissement de cette vente.
- **Acquisition parcelles non bâties -indivision NEGRE**
  Le Conseil municipal, après examen, considérant que la vente sera consentie pour l'euro symbolique, approuve le projet d'acquisition et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire, pour procéder à toutes les formalités, et signer tout document nécessaire à l'accomplissement de cette vente.
- **Subventions aux associations**
  Le Conseil municipal, sur proposition de monsieur le Maire, décide d'accorder les subventions exceptionnelles :

Associations	Objet	Montant
VTT Club Mazamet	Participation aux frais d'A. Pinel / X terra	200 €
Le Chat Protégé	Participation aux frais généraux	100 €

- **Subventions « aide à l'installation d'un système de défense contre les intrusions»**
  Le Conseil municipal, sur proposition de monsieur le Maire, décide d'accorder une subvention au titre de « l'aide à l'installation d'un système de défense contre les intrusions » à :

Nom et Prénom	Adresse	Entreprise	facture € T.T.C.	Subvention
AUDEMAR Jean-Claude	478 Chemin de Palazy	FAGOTTO Electricité	1 422 €	300 €

  La subvention sera versée au vu de la facture dûment acquittée et sous réserve que les travaux n'aient pas fait l'objet d'une indemnisation totale ou partielle dans le cadre d'un sinistre.
- **Modification de la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune**
  Le Conseil municipal décide :

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal (ou intercommunal), la taxe d'aménagement au taux de 3 %.
- d'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme, totalement les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7.
- d'exonérer dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331- 12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation.
- d'exonérer les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

« Permis de louer »

A partir du 1er janvier 2022, la Communauté d'agglomération met en place un "permis de louer" pour lutter contre l'habitat dégradé ou indigne sur des périmètres bien précis.

Ainsi, les propriétaires bailleurs qui souhaitent mettre en location des logements situés dans ces secteurs prédéfinis devront faire une demande d'autorisation préalable auprès du pôle habitat de la Communauté d'agglomération. Ce dispositif concerne les locations à usage de résidences principales, vides ou meublées.

Il s'agit de vérifier que les logements ne présentent pas de problèmes majeurs pouvant porter atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants et qu'ils respectent les normes d'habitabilité.

Ainsi, la commune de Payrin-Augmontel a prédéfini 3 zonages qui relèvent de ce dispositif depuis le 1er janvier 2022 :

Village d'Augmontel

Avenue de Castres et Rue du Mas (Rigautou)

Traversée du «vieux Payrin», de la Rue des Barraux jusqu'à l'Avenue de la Condomine

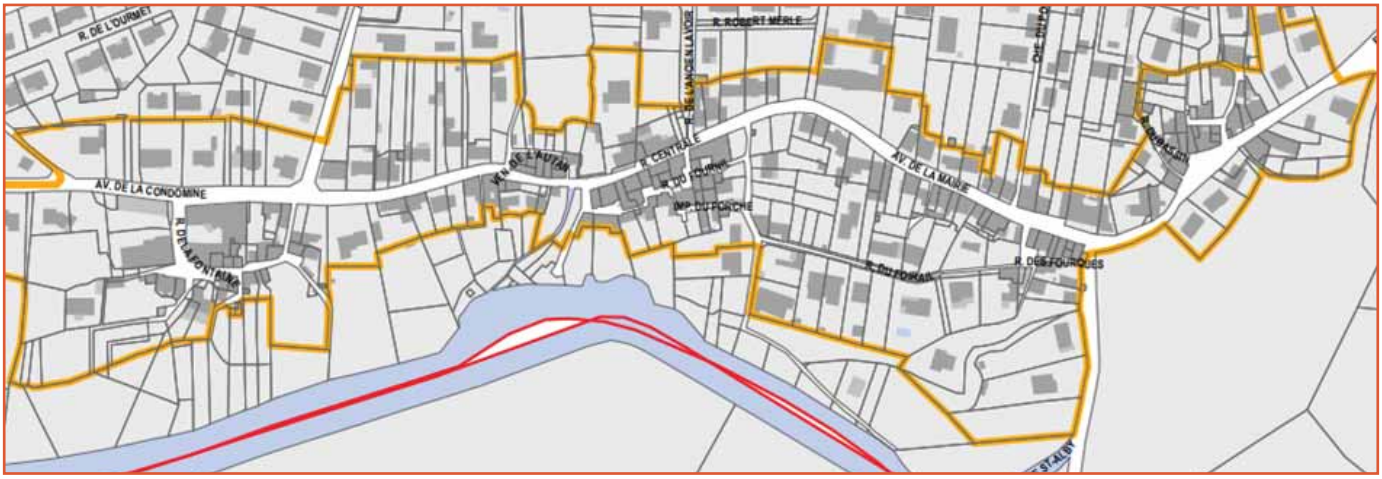

POUR EN SAVOIR PLUS : Pôle habitat de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet : 05 63 73 50 71 ou 05 63 73 51 32

Des recettes bien de chez nous !

CURBELETS DU TARN

Les curbelets sont des gaufrettes fines et sèches enroulées en forme de tube à base de farine, oeufs, sucre, beurre, lait, huile, rhum, citron et sel. Elles se dégustent chaudes ou froides avec un verre de vin blanc de Gaillac, du café ou du thé. Elles accompagnent aussi les desserts : crème, sorbets, salade de fruits…

Cette variante tarnaise des oublies est revendiquée depuis 1872 par la maison Andrieu à Cordes-sur-Ciel. Autrefois, les maîtresses de maison en fabriquaient grâce à un ustensile en fer spécial à manche très long placé sur le feu appelé curbèl en occitan. Elles étaient généralement réalisées lors de la veillée pendant la tue-cochon.

Niveau de difficulté : facile
Temps de cuisson : 35 min
Temps total : 1h10 min

Ingrédients pour 6 personnes :
3 œufs
250 g de farine, 250 g de sucre
30 g de beurre fondu
250 ml de litre de lait
50 ml d'huile
1/4 de verre de rhum
1 citron (zeste râpé)

Préparation :

- Dans un bol, mélanger les œufs, le sucre et le beurre fondu et tiède.
- Ajouter la farine, le lait, l'huile, le rhum, le sel et le zeste de citron et mélanger jusqu'à obtenir une pâte épaisse.
- Laisser reposer environ 1 h au réfrigérateur.
- Étaler une petite louche de pâte dans un gaufrier pour que la gaufre soit fine.
- Lorsque la pâte est cuite, sortir et enrouler autour d'une baguette de bois, puis laisser refroidir.
- Répéter l'opération jusqu'à épuisement de la pâte.
- Servir et déguster !

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous pouvez désormais déposer par voie dématérialisée vos demandes d'urbanisme (autorisations ou certificats d'urbanisme) à la mairie de Payrin-Augmontel.
Cette procédure vous permet en un seul clic de compléter le CERFA nécessaire à votre projet, vous évite un déplacement en mairie et une édition du dossier en plusieurs exemplaires !

Comment ?

Vous devez au préalable créer un compte à l'adresse suivante : https://ads.ville-mazamet.com/NetADS/sve/MAZAME81163/ (ce lien sera prochainement mis en ligne sur le site de la commune)
Une fois votre compte validé, vous pourrez accéder à la plateforme NetSVE et procéder à l'enregistrement de votre demande.
Il est conseillé de préparer en amont (scanner et renommer) les pièces à joindre pour faciliter votre démarche.
A l'issue de la saisie et après validation de votre demande, vous recevrez sous 10 jours maximum le récépissé de dépôt du dossier par courriel.
Ce récépissé comportera un numéro qui vous permettra de suivre en ligne l'avancée de votre dossier ainsi que les délais règlementaires d'instruction.
L'arrêté ou le certificat d'urbanisme signé par l'autorité compétente vous sera remis à l'issue du délai d'instruction soit par lettre recommandée avec AR soit en main propre contre décharge à l'accueil de la mairie.
A noter que le dépôt « papier » directement en mairie reste toujours possible.
La personne en charge de l'urbanisme reste à votre écoute pour tout renseignement complémentaire à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 05 63 61 04 00.

Influenza aviaire

Un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène a été confirmé dans une basse-cour du Tarn.
Les élevages de volailles ainsi que les basse-cours doivent respecter des mesures de biosécurité du niveau du risque élevé depuis le 5 novembre dernier pour éviter la contamination de leurs animaux par des oiseaux sauvages et limiter le risque de diffusion et de propagation de cette maladie : mise à l'abri des volailles, vigilance et alerte de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) du Tarn en cas de mortalités et de signes cliniques anormaux.
Par ailleurs, tout détenteur d'une basse-cour doit se déclarer en mairie. Ce recensement permet d'assurer une meilleure connaissance et donc une meilleure surveillance du territoire.

Enedis : Règles d'élagage des arbres

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est situé la ligne électrique
- l'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé
- l'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété

L'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix. Si Enedis intervient chez un propriétaire pour l'élagage d'arbres sur un terrain privé, les branches sont laissées sur place sauf sur demande du propriétaire.

Dans les autres cas (arbres coupés sur la voie publique), Enedis assure l'élagage et le retrait des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

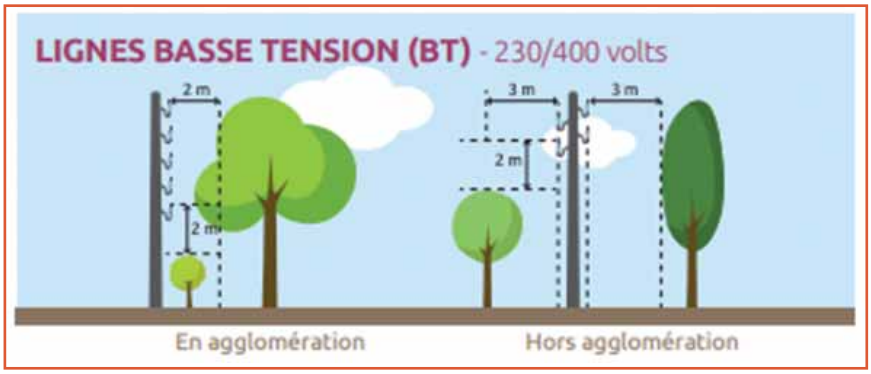

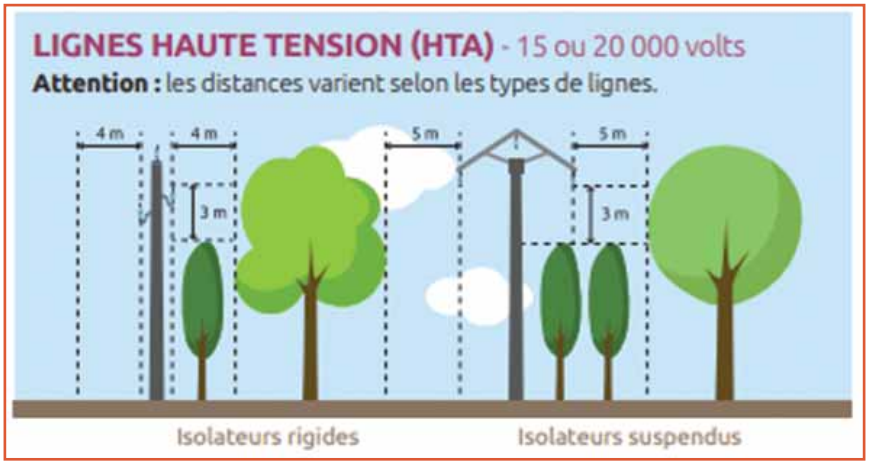

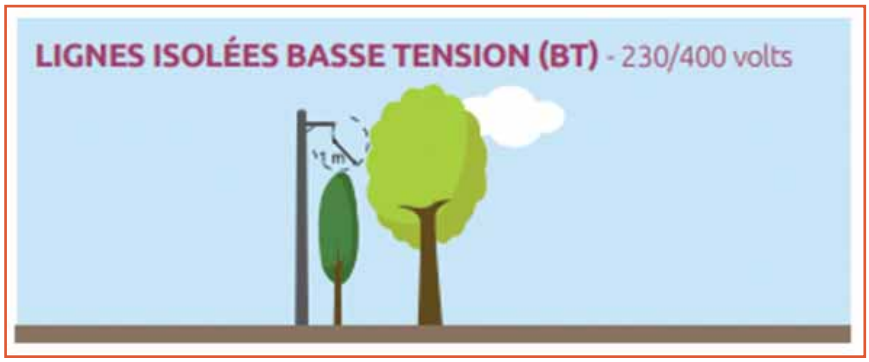

Tableau récapitulatif

Position des arbres	Position de la ligne de télécommunications	Responsabilité de l'élagage	Exécution des opérations d'élagage
Propriété privée	Propriété privée	Le propriétaire des arbres	1) **le propriétaire** de l'arbre 2) **l'opérateur** a) si une convention le précise b) si le coût est trop élevé ou l'intégrité des réseaux menacée c) si le propriétaire est non identifié ou défaillant d) si la procédure est initiée par le maire
Propriété privée	Domaine public	Le propriétaire des arbres	1) **le propriétaire** de l'arbre 2) **l'opérateur** a) si une convention le précise b) si le coût est trop élevé ou l'intégrité des réseaux menacée c) si le propriétaire est non identifié ou défaillant d) si la procédure est initiée par le maire
Domaine public	Domaine public	La collectivité propriétaire des arbres	1) **la collectivité** 2) **l'opérateur** si la convention d'occupation ou la permission de voirie le précise

Compte Rendu Conseil Municipal du Mardi 21 Décembre 2021

- **Acquisition parcelles non-bâties – chemin de Fontgamade**
  Le Conseil municipal, après examen, approuve le projet d'acquisition pour l'euro symbolique et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder à toutes les formalités et signer tout document nécessaire à l'accomplissement de cette vente.
- **Subventions « aide à l'installation d'un système de défense contre les intrusions »**
  Le Conseil municipal, sur proposition de monsieur le Maire, décide d'accorder une subvention au titre de « l'aide à l'installation d'un système de défense contre les intrusions » à :

Nom et Prénom	Adresse	Entreprise	facture € T.T.C.	Subvention
TESSIE Denis	295 chemin des Brugues	GH SERVICES	2 136 €	300 €
SEGUI Jean-Louis	38 avenue de la Frégère	BIRENDELLI Fabrice	1 628 €	300 €

La subvention sera versée au vu de la facture dûment acquittée et sous réserve que les travaux n'aient pas fait l'objet d'une indemnisation totale ou partielle dans le cadre d'un sinistre.

Compte Rendu Conseil Municipal du Jeudi 10 Février 2021

- **Construction d'une clôture autour du bâtiment d'accueil du périscolaire et mise en place de deux portails assurant les accès et la sécurité dudit bâtiment – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2022**
  Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les opérations susceptibles de bénéficier d'une aide de l'Etat au titre de la DETR 2022 et de les inscrire au prochain budget :
  - Sécurisation d'un bâtiment public accueillant les activités périscolaires par la mise en place de clôtures et de portails
  Le Conseil municipal, après examen, approuve les projets de travaux, sollicite le concours de l'Etat au titre de la DETR 2022 pour les opérations suivantes à hauteur de 50 % (26 050,00 €), décide d'assurer la réalisation des opérations par un autofinancement de la commune à hauteur de 20 %, convient de réaliser les opérations lorsque la subvention sera notifiée.
- **Réfection toitures divers bâtiments municipaux – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2022**
  Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les opérations susceptibles de bénéficier d'une aide de l'Etat au titre de la DETR 2022 et de les inscrire au prochain budget :
  - Réfection des toitures détériorées des bâtiments publics
  Le Conseil municipal, après examen, approuve les projets de travaux, sollicite le concours de l'Etat au titre de la DETR 2022 pour les opérations suivantes à hauteur de 50 % (35 245,80 €), décide d'assurer la réalisation des opérations par un autofinancement de la commune à hauteur de 20 %, convient de réaliser les opérations lorsque la subvention sera notifiée.
- **Construction d'une clôture autour du bâtiment d'accueil du périscolaire et mise en place de deux portails assurant les accès et la sécurité dudit bâtiment – Approbation du plan de financement**
  Le montant des travaux est estimé à 52 100,00 € H.T. et il est proposé au Conseil municipal d'approuver le plan de financement suivant :

DEPENSES	€ H.T.	RESSOURCES	Montant	%
Travaux et équipements	52 100,00	• Etat DSIL	26 050,00	50.00 %
		• Etat DETR	15 630,00	30.00 %
		Autofinancement	10 420,00	20.00 %
TOTAUX				**100 %**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet d'investissement et son plan de financement, sollicite les subventions les plus larges qu'il sera possible d'obtenir auprès de l'État, autorise monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et à signer toutes pièces relatives au projet, s'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification du dossier complet, d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la commune.

- **Réfection toitures divers bâtiments municipaux – Approbation du plan de financement**
  Le montant des travaux est estimé à 70 491,60 € H.T. et il est proposé au Conseil municipal d'approuver le plan de financement suivant :

DEPENSES	€ H.T.	RESSOURCES	Montant	%
Travaux et équipements	70 491,60	• Etat DETR	35 245,80	50.00 %
		• Etat DSIL	21 147,48	30.00 %
Maîtrise œuvre, études		Autofinancement	14 098,32	20.00 %
TOTAUX				**100 %**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet d'investissement et son plan de financement, sollicite les subventions les plus larges qu'il sera possible d'obtenir auprès de l'État, autorise monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et à signer toutes pièces relatives au projet, s'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification du dossier complet, d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la commune.

- **Convention école de La Salvetat – Avenant**
  Par délibération en date du 16/09/2009 modifiée le 29/06/2017, le Conseil municipal a approuvé la convention relative au forfait communal versé à l'école privé de la Salvetat.
  Le Conseil municipal, vu le compte administratif 2020, décide d'approuver la nouvelle participation communale de 657,68 € par an et par enfant domicilié sur la commune au titre de l'année scolaire 2021-2022. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la commune au compte 6574 – « subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ».
- **Commissions municipales**
  Le Conseil municipal, vu l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant constitution de commissions d'instruction, décide de désigner les délégués aux commissions municipales.
  A savoir qu'il y a eu sur l'année, deux changements de conseillers municipaux.
- **Délégués dans les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et autres organismes**
  Le Conseil Municipal, vu l'article L. 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales , considérant qu'il convient de désigner les délégués du Conseil Municipal dans les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et autres organismes, a désigné :
- S.D.E.T. Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn : Christophe MARTIN, Nicolas PAILHE
- P.N.R.H.L. Parc Naturel Régional du Haut Languedoc : Alain VAUTE, Paulette BIRENDELLI
- C.C.A.S Centre Communal d'Action Sociale : Alain GALINIE, Carole CAMINADE, Sandrine VILLIOD, Sarah MILESI, Sandrine GAU, Fabrice BOULOGNE
- C.N.A.S Comité national d'action sociale : Odile CABROL
- R.A.M. Relais Assistante Maternelles de la Montagne Noire : Christophe MARTIN
- Conseiller défense : Fabrice BOULOGNE.

A L'INTENTION DES VOYANTS
par l'association Antenne de la Lumière

Quelques conseils pour que votre attitude soit efficace et réconfortante lors de votre rencontre avec un aveugle ou un mal-voyant :

1 - Quand vous entrez dans une pièce, parlez, présentez-vous et prévenez-le quand vous vous éloignez. Si vous ne le connaissiez pas auparavant, expliquez-lui qui vous êtes.

2 - Ne lui parlez jamais par l'intermédiaire d'une tierce personne. Assurez-vous qu'il sait que vous vous adressez à lui en l'appelant par son nom ou en lui touchant le bras.

3 - Pas de mots tabous : ne cherchez pas à éviter certains mots ou expressions, tels que «aveugles» ou « voir», «avez-vous vu ce joli bibelot ?». En général, un aveugle n'est pas offensé si l'on emploie des locutions de ce genre.

4 - Si vous lui offrez de l'accompagner, présentez-lui toujours votre bras, car ainsi il peut suivre et faire les mêmes mouvements que vous.

5 - Pour monter un escalier, placez l'une de ses mains sur la rampe au début des marches et proposez-lui votre bras pour l'autre main, s'il le désire. En haut de l'escalier, vous l'avertissez : «Attention, il ne reste qu'une marche».

6 - Abordez un trottoir ou une marche d'escalier bien en face et non de biais. Marquez un léger temps d'arrêt devant l'obstacle en le lui signalant verbalement.

7 - Pour lui indiquer un siège, une seule personne suffit : «Voici une chaise, ceci est le dossier». Vous placez sa main sur le dossier et il se rendra compte de la position du siège. Dans le cas d'un fauteuil, vous placez sa main sur le bras du fauteuil et dites «Le fauteuil se trouve à votre droite». Il se placera tout seul.

8 - A table : vous pouvez préciser par exemple : «Votre verre est à gauche , «Votre viande se trouve à droite de l'assiette et les légumes sont à gauche»…

9 - Si vous l'aidez à enlever son manteau, bonnet, écharpe, commencez par mettre bonnet et écharpe dans une poche du manteau, puis placez le tout dans un endroit précis et vous lui dites : «Votre manteau se trouve...». N'importe quelle autre personne le retrouvera facilement car lui, il s'en souviendra !

10 - Pour monter en voiture, de préférence la portière est déjà ouverte, puis placez sa main droite sur le dessus de la portière et sa main gauche sur le toit du véhicule (s'il s'installe à côté du conducteur). Il s'assiéra seul. Vous lui mettez ensuite en main la boucle de la ceinture de sécurité que vous pourrez accrocher en même temps que la vôtre.

11 - Il faut que les portes et fenêtres soient fermées ou ouvertes, jamais entrouvertes.

12 - Avertissez-le toujours en le quittant pour aller discuter avec quelqu'un d'autre, sinon il mettra du temps à s'apercevoir de votre départ et continuera à parler...dans le vide.
Et rappelez-vous qu'un aveugle s'attend à une réponse parlée ; un sourire sans parole ne sert à rien.
Toutefois, intuitivement, il saura si vous êtres gai, triste, en forme ou déprimé car *«on ne voit bien qu'avec le coeur. L'essentiel est invisible pour les yeux». (Antoine de Saint- Exupéry)*

A L A E de La N aure

Concours de customisation

En novembre, l'ALAE a organisé un concours de customisation de chaussure. L'idée était de personnaliser une basket et de trouver un slogan. De nombreuses chaussures originales et colorées ont été créées. Bravo à tous les participants et à la gagnante Elsa KOOB qui s'est vue attribuée un jeu de plein air.

Concours de dessin de Noël

Le traditionnel concours de dessin de Noël a eu lieu à l'école pendant le mois de décembre. Cette année, il fallait donner une touche d'originalité à sa création, faire apparaître un détail surprenant. Nous avons donc eu la chance de croiser des Pères Noël à la plage, sous l'océan ou encore dans l'espace ! Bravo à tous les enfants pour leur grande imagination et pour avoir fait plaisir à nos yeux. Les créateurs des dessins les plus plébiscités se sont vus remettre une belle récompense.

Plus plus

Les « plus plus » font partie des nombreux jeux de construction existants. Ce sont de petites pièces géométriques qui s'imbriquent les unes dans les autres. Ces pièces de toutes les couleurs permettent des créations à plat ou en 3D. Pendant les temps d'ALAE, les élèves ont pu réaliser de magnifiques créations. En faisant preuve d'une grande créativité, les enfants ont notamment réalisé un monde imaginaire peuplé de dragons et d'étranges créatures. BRAVO A TOUS.

Ecole de La Naure

Sortie autour de l'automne

Juste après les vacances de la Toussaint, les élèves de la classe d'Hélène sont allés se promener autour de l'école et sur les hauteurs de Payrin afin de faire une récolte de l'automne. Ensuite les enfants ont trié et classé les différents éléments. Cette sortie a donné lieu à la réalisation d'une affiche où ont été inscrits beaucoup de nouveaux mots et le nom des arbres rencontrés lors de cette sortie. Désormais les enfants savent reconnaître le châtaignier, le chêne des marais, le catalpa…

Goûter de Noël

Malgré la Covid et le protocole sanitaire strict, le Père Noël a pu venir à l'école. Tous les adultes ont redoublé d'imagination pour que ce moment sympathique puisse avoir lieu.

Le vendredi 17 décembre, les enfants de maternelle de l'école de la Naure ont vu apparaitre sur le camion électrique le Père Noël en personne. Ce grand moment d'émotion accompagné d'impatience et d'excitation a réjoui les petits et les grands.

Venu directement du Pôle Nord, le Père Noël a pris place au centre de la cour de récréation et a conté à tous les enfants une belle histoire de Noël. C'est avec beaucoup d'attention et avec un regard émerveillé que les élèves l'ont écouté. Ils lui ont ensuite chanté quelques refrains de Noël pour le remercier de sa venue. Avant de repartir vers d'autres aventures, le Père Noël a remis à chaque classe plusieurs jolis cadeaux.

Une fois ce grand moment passé, les élèves ont regagné leurs classes respectives afin de partager le goûter. Les tables ont été mises et décorées par les enfants eux-mêmes. Chacun a pu déguster sa réalisation culinaire confectionnée la veille.

Ecole de La Naure

Inscriptions 2022-2023

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants à l'école pour la rentrée prochaine peuvent dès à présent prendre contact avec madame Iché, directrice de l'école **au 05 63 98 54 89**

Circuit dans la cour

Les élèves de maternelle ont des nouveaux tracés dans la cour. Grâce à la Mairie de Payrin, les enfants peuvent dorénavant arpenter en vélo une route dans la cour de l'école, avec des passages piétons et un Stop, pour se familiariser avec le code de la route. Ils adorent

De nouveaux tracés verront le jour dans l'autre partie de la cour, dans les semaines à venir.

Danse et vidéo pour les CP et CE1

Cette année, la classe de CP et CE1 participe à nouveau à un projet départemental de danse. Celui-ci va permettre aux élèves de découvrir le milieu de la danse contemporaine, grâce à des ateliers animés par l'artiste K qui intervient à l'école. Ce danseur professionnel nous fait partager ses deux passions : la danse et la vidéo. Au terme des ateliers, K filme puis met en musique les chorégraphies inventées par les élèves. Un projet pluridisciplinaire très riche qui permettra à nos élèves, si les conditions sanitaires le permettent, de présenter leur chorégraphie aux Rencontres de la Danse au mois de juin.

Ecole de La Naure

Fête de fin d'année pour les élèves de Primaire

Cette année encore, sous un beau soleil, le Père Noël est passé saluer tous les enfants de l'école de La Naure. Sa visite a été prolongée par un loto collectif entre toutes les classes. En fin d'après-midi, les enfants ont partagé un goûter offert par la Mairie de Payrin et découvert leurs cadeaux. Une belle journée festive appréciée par tous !

L'équipe pédagogique remercie chaleureusement les employés de mairie ainsi que les élus qui ont largement contribué à la réussite de cette fête.

Toute l'équipe de l'ecole de la naure souhaite à tous les habitants de la commune une belle année 2022 remplie de bonheur.

Ecole et cinéma

Cette année encore, les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM2 participent à l'opération «Ecole et Cinéma». Lors du premier trimestre, ils ont visionné un film burlesque en noir et blanc des années 1920 de Burston Keaton intitulé «Cadet d'eau douce». Au 2e trimestre, ils ont regardé le film d'animation «Ma vie de Courgette» qui parle de la vie des enfants placés en foyer d'accueil.

Autour du causse

Cette année, la classe de CM2 a travaillé sur la biodiversité du Causse, en partenariat avec le Parc Naturel du Haut-Languedoc et le CPIE du Tarn. Les enfants ont pu découvrir de nombreux animaux et végétaux présents dans cet écosystème fragile et ont mesuré l'impact de l'homme sur sa biodiversité. Ils ont également rencontré et interviewé un agriculteur travaillant sur le Causse : Cédric Vaute. Au terme de ce projet, les élèves ont réalisé une exposition visible fin décembre 2021 à la mairie de Payrin.

École La Salvetat

Noël à l'école de La Salvetat

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de partager un agréable moment à l'école de la Salvetat. La semaine a été ponctuée par notre traditionnelle célébration à l'église de Payrin. Ce fut l'occasion de créer des cartes de vœux qui ont été distribuées dans une maison de retraite de Mazamet. Ensuite, nous avons pu partager le matin un goûter préparé avec amour par des parents de l'école (chouquette, mandarine, chocolat chaud). Un grand merci à eux !
Le Père-Noël nous a rendu visite et a offert à tous les enfants un livre. L'après-midi, chaque classe a regardé un joli film de Noël et nous sommes enfin partis en vacances avec un délicieux goûter offert par la mairie dans nos cartables !

Permis piéton

Les élèves de CE1/CE2 ont eu la chance d'avoir une intervention des gendarmes de Labruguière sur le code du piéton. Après plusieurs visionnages de vidéos et des échanges avec les gendarmes, les élèves ont eu des petits livrets pour réviser toutes les notions vues. Ils passeront leur permis piéton avant les vacances d'hiver. Une très chouette initiative qui a beaucoup plu aux enfants !

Sortie à la médiathèque des maternelles

Depuis la rentrée de septembre 2021, les deux classes de maternelles de l'école ont profité de leurs sorties gymnastique à l'Hautpouloise à Mazamet pour aller à la médiathèque Apollo.
«Le vendredi 3 décembre 2021, nous avons participé à un nouvel atelier. Nous avons découvert des illustrations d'albums de jeunesse réalisées avec des photographies.
L'animatrice, Laure nous a fait appréhender l'univers de la photographie (plans, orientation, zoom…) et ensuite nous avons pu feuilleter divers albums tous illustrés avec des photos.
Dans la continuité, le vendredi 21 janvier 2022, nous avons participé à une nouvelle séance de découvertes. Nous avons pu observer, puis nous initier ensuite à la réalisation d'illustrations à partir d'objets de notre quotidien détournés».

École La Salvetat

Arcimboldo

En lien avec notre projet d'école, au cours du premier trimestre nous avons découvert l'artiste ARCIMBOLDO grâce aux élèves de CM1/CM2. Après avoir mené un travail de recherche en classe, ils ont présenté (fin sept 2021) l'artiste et ses œuvres aux autres classes de l'école.
Suite à leur intervention les différentes classes ont imaginé, créé des visages de bonhomme à la manière d'ARCIMBOLDO : avec des objets de la classe, en pâte à modeler, avec des feuilles de la cour, collage d'images, avec des fruits frais…
Puis nous avons préparé une mini exposition que nous avons visitée le lundi 18 octobre après avoir pris, tous ensemble, le goûter de la Semaine du Goût.

Le Blob, de la Terre à l'Espace

Une aventure scientifique « blobesque »

La classe de CM1 CM2 de l'école La Salvetat à Payrin a été retenue pour faire partie des 4 500 établissements scolaires qui ont participé à l'expérience #Elève Ton Blob. Cette expérience éducative est proposée par le Centre national d'études spatiales (CNES) en partenariat avec le CNRS et avec le soutien de l'académie de Toulouse. La directrice de recherche du CNRS, Audrey Dussutour nous a accompagné dans cette démarche, elle nous a tout expliqué et répondu à nos questions. Nous avons mené ainsi une série d'expériences en même temps que l'astronaute Thomas Pesquet dans la Station spatiale internationale. L'objectif est de voir comment cet être vivant si différent des autres se comporte sur terre, et dans l'espace.

Tout d'abord, les élèves ont étudié le comportement du physarum polycephalum plus simplement nommé le blob. Cet être vivant unicellulaire n'est ni un animal, ni un végétal, ni un champignon. Il appartient au règne des amibozoaires et à la classe des myxomycètes. Le blob n'a pas de bouche, pas de pattes, pas de cerveau. Pourtant, il mange, il grandit, il bouge et peut même apprendre. Dans la nature, on peut le trouver dans des lieux humides à l'abri de la lumière. Après avoir étudié cet être, nous avons expérimenté différentes situations : le labyrinthe, la cafétéria, les réseaux…

Après l'avoir manipulé et mieux observé son comportement, nous avons enfermé le blob dans 2 boites de pétri et le tout enfermé dans un carton avec une caméra qui prend des photos chaque 30 minutes.

L'expérience s'est très bien déroulée, les deux blobs se sont bien réveillés, et nous avons utilisé notre nouvelle caméra HUE Pro pour les prises de photos. Puis, nous avons réalisé des relevés scientifiques que nous avons envoyés au CNRS pour leurs études. Notre contribution est certes petite, mais nous sommes conscients que nous avons participé à une aventure plus grande…

École La Salvetat

Le mois de janvier est le mois de la galette !

Les différentes classes ont pu partager la galette (en extérieur pour les classes du primaire et en classe pour les classes de maternelle).

Ce moment convivial est très apprécié de tous. Cela nous a permis de fabriquer des couronnes des rois, de chanter, de danser et bien sûr de partager la galette !

De nombreux rois et reines furent couronnés à cette occasion.

Le prochain événement festif sera notre carnaval. Nous avons hâte !

Projets innovants

Initiation à l'anglais dès la toute petite section et jusqu'au CM2
Suivi individualisé des élèves
Ateliers informatiques
Classe transplantée
(mer, océan, ski, découvertes culturelles...).
Diverses sorties
(Hautpouloise, médiathèque, piscine, théâtre, spectacles et visites diverses...)

Événements à venir

LOTO DE L'ÉCOLE :
samedi 2 avril 2022 à 20h30
à la salle des fêtes de Payrin

KERMESSE/FÊTE DE L'ÉCOLE :
samedi 18 juin 2022
à l'école à partir de 10h.

Inscriptions pour la rentrée 2022-2023

Pour tout renseignement et demande d'inscription des enfants de la toute petite section au CM2, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de l'école dès maintenant :

Tél. : 05.63.61.51.31 - ogec.payrin@gmail.com - www.ecolelasalvetat.fr (formulaire de contact disponible en ligne)

- **Pour les enfants de 2 à 3 ans** une rentrée est possible en septembre 2022 ou en janvier 2023, des matinées d'accueil sont prévues.
- **Garderies** de 7h le matin à 18h30 le soir, étude surveillée, deux services de restauration maternelle et primaire.

M JC de Payrin - Centre de loisirs

Marché de Noël

Le marché de Noël qui s'est déroulé le samedi 11 décembre 2021 au gymnase de Payrin a eu du succès. Merci aux différents clubs pour leurs réalisations.

Soirée "Casino"

Vendredi 28 janvier, une grande soirée Casino s'est déroulée avec les ados au Centre de loisirs.

Chantier loisirs ski

Le chantier loisirs ski s'est déroulé la semaine du 21 au 25 février 2022, avec la réalisation de décors de printemps pour embellir les ronds points de la commune. Le séjour ski a eu lieu la semaine suivante du 28 février au 4 mars direction Saint Lary Soulan.

Sortie au bowling du 9 février

D'autres projets sont en cours et seront dévoilés tout au long de cette année !
La MJC tiendra son Assemblée générale le 23 mars 2022 à la salle des fêtes de Payrin.
Nous comptons sur la présence des adhérents.

Le Bureau

M JC d'A ugmontel

Après une année particulière sans avoir pu réaliser notre fameux Arbre de Noël, les petits et grands ont conjugué leurs efforts pour la réussite de celui-ci, le samedi 18 et le dimanche 19 décembre 2021.

Sur le thème des bals populaires, les danseurs et les comédiens ont enthousiasmé le public avec des danses folkloriques, des chants, des jeux d'ombres, du théâtre… Le moment le plus attendu par les plus petits fut sans aucun doute la visite du Père Noël. Un remerciement particulier aux bénévoles de la MJC et aux nombreux spectateurs.
Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Le Bureau

Jeux d'ombres : Les Guinguettes

Chants

Folklore : Les bals populaires

Théâtre :
Le coach sportif

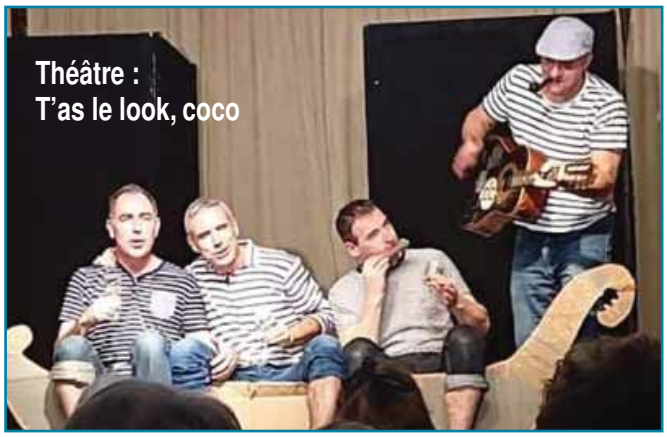
Théâtre :
T'as le look, coco

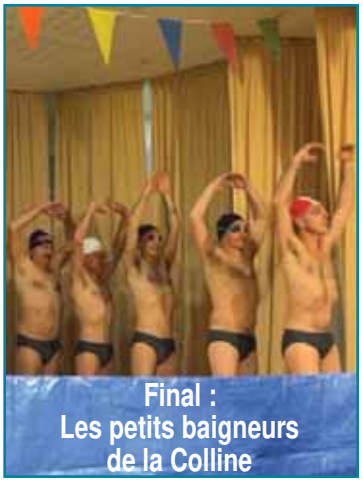
Final :
Les petits baigneurs
de la Colline

Et bien sûr nos fidèles spectateurs

Raid hivernal 2022

Après une annulation en 2021, le Club Azimut Orientation Castres a organisé dimanche 20 février le Raid hivernal 2022 sur le causse de Caucalières.

Le Bureau

CO FEP

Oyé Oyé !!!

Habitants de Payrin ! Elle est là, elle revient, on ne vous a pas oublié : ÇA VA ÊTRE LA FÊTE !!!!!

Malheureusement, depuis 2020, la crise sanitaire a entrainé l'annulation de la fête et des animations de notre village.

Nous avons tous été obligés d'abandonner ces moments de convivialité et de rencontre qu'étaient les fêtes de village, mais le Comité des Fêtes de Payrin ne veut pas en rester là !

Nous sommes toujours aussi motivés que les années précédentes et nous serons là à nouveau les 24, 25 et 26 juin pour vous prouver notre bonne humeur et partager notre volonté de faire vivre le village.

N'attendons plus pour vous l'annoncer, la fête aura bien lieu : aubade dans le village, concerts, manèges, feu d'artifice, mais aussi quelques nouveautés. Pensez à réserver votre dimanche midi pour un repas animé. Tout un programme….

Certaines choses ne changent jamais. Tous les nouveaux bénévoles seront bien accueillis et les bienvenus. Pour nous contacter et entrer dans la fête : 06.07.81.03.45

Vivement que l'on puisse se retrouver, on sait déjà que vous serez au rendez-vous !!!!

Cédric Vaute

Marché de Noël des associations (voir photos dernière de couverture)

Samedi 11 décembre après-midi, le Marché de Noël annuel des associations s'est tenu aux abords de la salle omnisports de La Naure. Après la pluie battante de ces derniers jours, quel soulagement tant pour les exposants que pour les visiteurs de retrouver un temps sec ! De nombreuses personnes se sont donc déplacées et se sont promenées entre les différents stands, tous très joliment décorés et agencés; une occasion pour chacun de trouver des petits cadeaux à acheter ou de bonnes pâtisseries et friandises. L'après-midi s'est achevé après le spectacle des enfants qui avait lieu à 17h00 à la salle omnisports et durant lequel ils ont beaucoup ri.

Un grand MERCI aux deux écoles de la commune, à la crèche, à la MJC de Payrin et à l'association EHUS pour leur participation à cette belle journée.

Le Bureau

Crèche Los Pitchounets

Une nouvelle année commence pour nos Pitchounets et Canaillous, après une fin d'année riche en découverte et sorties malgré les protocoles sanitaires qui nous restreignent dans nos activités.
Nous avons fait découvrir la magie de Noël lors de 2 sorties au Marché de Castres : rencontre avec le Papa Noël, qui a laissé au pied du sapin de la crèche de beaux cadeaux! Petits, Moyens et Grands pourront profiter de nouveaux jeux au fil des journées passées dans nos locaux.
A la médiathèque, nos plus grands ont découvert grâce à Laure de nouvelles histoires et nous avons rapporté tout plein de livres à la crèche. Nous les dévorerons lors des temps calmes, mis en scène par Célie, Lolita ou Manon.
Et quand le temps le permet, nos bambins cheminent dans les rues de Payrin à la découverte d'animaux, le contact avec la nature étant un élément essentiel au développement des enfants.
Quelques clichés souvenirs d'une jolie période autour des fêtes de fin d'année pour vous raconter nos temps forts dans nos 2 multi-accueils.

Cathy Puertolas

A SPR Football

Cette année une équipe brille particulièrement dans l'école de football Payrinol. En effet les U17 de Frédéric, Claude et Alexandre sont invaincus dans la phase 1 du championnat pourtant dans une poule relevée ou les tenors du département tels que Albi, Marssac ou Graulhet sont présents. L'équipe a su se hisser à la première place. Encore une preuve du bon travail des éducateurs du club.
On retrouve cette formation tous les week-ends avec les équipes seniors toujours bien représentées avec les jeunes formés au club. L'équipe dirigeante remercie tous les participants du loto du mois de novembre qui fut un grand succès.

Fabrice Puech

A ntenne de la Lumière

Même si nous nous sommes rencontrés avec un mois de retard, l'Antenne de la lumière souhaite, à tous les lecteurs, la meilleure année possible.
Après l'annulation de nos retrouvailles en janvier dernier, nous avons repris nos «réunions» le 8 février avec grand plaisir, toujours dans le respect des normes sanitaires. L'après-midi a été agrémentée par notre ami Jean-Michel Ambrosino, accompagné de huit de ses chanteurs, qui a totalement renouvelé sa prestation et nous avons été «enchantés».
Notre prochain rendez-vous était fixé au mardi 8 mars à 14 heures au lieu habituel. À partir de 15 heures, nous avons reçu le groupe des «Chanteurs de l'Ardorel» de la MJC d'Augmontel.

Le bureau

Marché de Noël des associations

Autan de Blues 2022